

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10659**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master domaine Sciences humaines et sociales mention Histoire et civilisations comparées spécialité Ville, architecture, patrimoine

Nouvel intitulé : Mention Histoire et civilisations comparées, Spécialité Ville, architecture, patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris Diderot - Paris 7 (en habilitation conjointe avec l'Ecole d'architecture Paris Val de Seine)	Recteur de l'académie, Président de l'université Paris Diderot - Paris 7

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master « Histoire et civilisation comparées » vise la formation à la recherche en histoire et constitue une préparation à la réalisation de la thèse. Par conséquent, le titulaire d'un master HCC peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en oeuvre les activités suivantes :

- Assurer un enseignement théorique ou pratique auprès d'étudiants, concevoir et préparer le travail à réaliser en classe (recherche documentaire, contenu d'enseignement...).
- Animer des projets.
- Continuer et publier une recherche fondamentale, concevoir ou participer à l'élaboration des programmes de recherche.
- Recueil et gestion de données
- Organiser et classer des ensembles documentaires
- Rédiger des mémoires et publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles)
- Gestion et résolution de problèmes dans des structures ou services développant des activités sociales, éducatives ou culturelles.

Le fait de concevoir, de planifier et d'exécuter un premier projet de recherche suppose l'acquisition de compétences communes à la mention, générales et spécifiques à la spécialité :

1. Compétences communes à la mention

- Maîtriser le travail en archives et avec d'autres formes pertinentes de sources ; utiliser les techniques de la diplomatique.
- Utiliser la langue de ses sources.
- Mettre en oeuvre un projet : définir les objectifs et le contexte, réaliser et auto évaluer l'action, organiser et gérer son temps pour achever le travail dans les délais.
- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de l'exploitation des sources et de la bibliographie disponible.
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche scientifique.
- Innover et faire preuve de créativité dans des limites fixées par les résultats de l'exploitation des sources.
- Présenter les résultats par une rédaction et des modes de démonstration conformes aux règles de l'art en histoire.

Par conséquent, le titulaire d'un master en HCC peut travailler en autonomie pour réaliser une étude : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements. Ce qui suppose, à son tour, des :

2. Compétences générales :

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports
- Communiquer en langue étrangère (pas forcément celle des sources de recherche.)
- Faire preuve de capacité d'abstraction et d'analyse d'une situation complexe. Lorsque cela est pertinent, savoir adopter une approche pluridisciplinaire.
- Mettre en oeuvre une démarche inductive. C'est-à-dire expérimentale avoir la capacité à transformer une documentation en corpus et d'exploiter celui-ci en vue d'une démonstration.
- Organiser exploiter des données.
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier ses compétences et les communiquer.

- Respecter les procédures, la législation et les normes.
- Respecter l'éthique scientifique et la déontologie universitaire.
- Connaître et respecter les réglementations.

3. Compétences spécifiques à la spécialité

Ville Patrimoine et architecture

La spécialité initialement prévue pour rejoindre la Mention Sciences de la Ville avec la spécialité Tourisme, Espace et société (TES), a finalement été rattachée, en 2005 selon les vœux de la DES, à l'Histoire et Civilisation comparée. Qu'il s'agisse de la recherche ou d'un positionnement plus opérationnel, voire professionnalisant, l'objectif consiste à donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour une meilleure compréhension des ensembles urbains bâtis de l'Antiquité à l'époque contemporaine, dans les processus de réhabilitation, restauration, réutilisation, transformation, destruction jusqu'aux friches industrielles. Il s'agit de clarifier la notion tout à la fois vague et omniprésente de « Patrimoine » sans céder au "tout conserver", mais en insistant sur les questions de mémoire, d'identité, de revendication patrimoniale, d'appropriation. Les étudiants aborderont des questions théoriques (pourquoi conserver? Que conserver? Archéologie et ville, quels rapports? Les critères du classement ou de l'inscription, doit public et privé, à l'échelle locale, nationale et internationale), et pratiques. Ainsi un aperçu des différents types d'intervention sur les bâtiments sera proposé depuis De Quincy, jusqu'à nos jours. : Il s'agit d'initier les étudiants à la lecture des formes urbaines et des formes construites pour qu'ils puissent aborder de façon réaliste des questionnements actuels, que ce soit à des fins de recherches ou opérationnelles. En plaçant l'idée de patrimoine au cœur d'une spécialité de master de recherche, on entend la faire valoir aux diverses échelles et dans les différents contextes où elle s'impose aujourd'hui.

C'est la spécialité la plus apte à évoluer vers une formation professionnelle, mais quelques difficultés persistent encore.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Professionnels de la formation
- Recherche et développement en Scs Humaines et Sociales
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Administration General et local
- Développement culturel et social
 - Métiers de l'enseignement secondaire et universitaire : Enseignement général collège et lycée, enseignant chercheur = Professeur/ Maître de Conférence / Moniteur Enseignement Supérieur, etc.
- Métiers de la recherche/ chargé de recherche en sc sociales et humaines
- Métiers de l'information (y compris l'interprétariat et le journalisme)
 - Agent et cadre de l'administration générale et locale
- Cadre ou agent de développement culturel ou social

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conforme au système Européen, ce master est accessible avec une licence en histoire ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits ECTS. Elle se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun, soit plus de 800 heures de travail (rédaction du mémoire compris) par semestre. Environ 50 % des unités d'enseignement (UE) au mémoire de recherche. 30% des enseignements sont consacrés à approfondir les fondements pluridisciplinaires et comparatistes du master ainsi qu'à l'acquisition de certaines des compétences transversales (langue étrangère). 20 % contribuent à une solide formation dans le domaine spécifique de recherche. D'autres compétences transversales sont acquises au cours de la formation à la recherche par la préparation du mémoire (communication, qualité dans l'argumentation, etc). . Des UE optionnelles permettent soit une préparation à la vie professionnelle, soit d'approfondir certains domaines ou terrains. Chaque UE est composée d'une ou plusieurs ECUE qui font l'objet d'évaluations notées ; elles se présentent sous forme de contrôles continus (selon les ECUE, travaux écrits, exposés oraux, devoirs sur table, rapports de terrain et ou stage).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master

Arrêté du 23 janvier 2006 relatif aux habilitations de l'université Paris VII à délivrer des diplômes nationaux

Arrêté du 17 juillet 2009 relatif aux habilitations de l'université Paris VII à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Université Paris Diderot - Paris 7 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Histoire et civilisations comparées, Spécialité Ville, architecture, patrimoine